



Lettre ouverte aux parlementaires algériens

Par [Ahmed Bensaada](#)

Mondialisation.ca, 22 novembre 2023

ahmedbensaada.com

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#), [LE MAGHREB](#)

Mesdames et messieurs,

Aucun être humain normalement constitué ne peut rester insensible au sort de nos frères et sœurs palestiniens qui subissent nuits et jours la sauvagerie, la cruauté et la barbarie de l'armée sioniste. Certes, cela dure depuis trois quarts de siècle, mais lors de ces dernières semaines, toutes les lignes rouges et écarlates ont été très largement dépassées.

Jamais, ô grand jamais, on aurait cru cela possible : tout un peuple, sans défense aucune, enfermé, affamé, assoiffé, bombardé, massacré, exterminé et chassé comme du gibier au vu et au su de la planète entière. Et, chaque soir, le décompte macabre s'alourdit, affiché en grosses lettres sur les écrans, sans que cela ne soulève la moindre réaction énergique et ferme contre l'entité sioniste et les psychopathes qui la gouvernent. Car, à ce stade-là, il ne s'agit plus de politique mais de démence meurtrière, contraire à toutes les règles et les conventions d'usage.

La tragédie sanglante que vit actuellement le peuple de Gaza, ainsi que tous les autres drames qui ont souillé de manière indélébile le début de ce nouveau millénaire ont révélé un clivage incommensurable entre, d'un côté, le Sud global et de l'autre, cet Occident arrogant et hypocrite qui se targue pompeusement d'être l'unique dépositaire des « valeurs universelles » alors qu'il soutient aveuglément les pires exactions de l'état hébreu. Il apparaît en fait qu'il n'est qu'un ramassis de pays qui ont toujours prôné la colonisation, c'est-à-dire l'exploitation de l'homme par l'homme, la supériorité de sa « race » par rapport à celles des « autres », et ne sont donc finalement que les partisans des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, de l'apartheid, des génocides et de l'épuration ethnique.

On pensait cela complètement révolu avec la naissance de l'Organisation des Nations Unies, l'avènement de la vague de décolonisation des pays du Sud et de l'émancipation de leurs peuples, mais le carnage de Gaza restera éternellement gravé dans les mémoires et les livres d'histoire comme étant la confirmation de la nature intrinsèquement perfide, fourbe et malhonnête de cet Occident.

De leur côté, de nombreux pays arabes ont normalisé leurs relations avec l'entité sioniste pour différentes raisons aussi basement mercantiles les unes que les autres alors que la cause palestinienne est une question centrale pour tous les peuples arabes. La plupart de ces pays a faussement prétendu que cela leur procurerait un canal direct de communication pour défendre cette cause. Mais, aujourd'hui plus que jamais, il s'avère que cette normalisation n'est qu'une vile trahison de la Palestine, un bradage de ses droits légitimes et un blanc-seing pour l'extermination de son peuple.

La position historique de l'Algérie, « avec la Palestine, qu'elle ait tort ou raison », et celle de son peuple dont le cœur vibre au diapason de celui de leurs frères et sœurs palestiniens font de notre pays un exemple sincère dans la défense de la cause palestinienne que nous considérons juste, noble et humaniste.

Ce principe intangible de la politique algérienne n'est pas sans nous causer ouvertement des ennuis et / ou des représailles en sous-main, non seulement avec l'entité sioniste elle-même, mais aussi avec tous ces pays vassaux qui soutiennent la perversité de l'état hébreu. Dans ce contexte, de nombreux exemples peuvent être cités comme la relation entre le mouvement séparatiste MAK, classé organisation terroriste en Algérie, et l'entité sioniste ou les menaces contre l'Algérie proférées par le chef de la diplomatie israélienne à partir du sol marocain. Et ces exemples ne sont que la minuscule pointe d'un immense iceberg car l'état hébreu a pour trait de caractère l'apnée en eau profonde.

Ainsi, afin de préserver notre pays des risques majeurs de déstabilisation et d'atteintes aussi bien à notre souveraineté nationale qu'à notre intégrité territoriale dues aux raisons citées précédemment, il est impératif que les parlementaires algériens s'unissent pour légiférer sur la criminalisation de la normalisation des relations avec l'entité sioniste sous toutes ses formes.

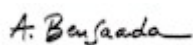
Les lois promulguées doivent :

- 1- Criminaliser toute visite de l'état sioniste par un ressortissant algérien;
- 2- Criminaliser tout discours prêchant les « bienfaits » de la normalisation avec l'entité sioniste;
- 3- Criminaliser toute rencontre sportive entre des ressortissants algériens et ceux de l'état hébreu. Cela aura au moins pour effet de protéger nos sportifs des lourdes sanctions imposées par les instances sportives internationales;
- 4- Criminaliser toute rencontre culturelle individuelle ou associative entre des ressortissants algériens et ceux de l'état hébreu;
- 5- Criminaliser toute participation ou collaboration active avec des médias israéliens;
- 6- Criminaliser toute participation de ressortissants algériens à des associations sionistes ou pro-sionistes.

En outre, pour que la motivation de ces lois soit comprise par nos générations futures, il est essentiel que le système éducatif algérien prenne en charge l'enseignement de la lutte du peuple palestinien, de sa « Nakba », de ses souffrances durant des décennies et, bien évidemment, de « l'hécatombe de Gaza » planifiée et exécutée par une entité sans foi ni loi nommée Israël qui piétine sans vergogne le droit international sous l'œil approbateur d'un Occident complice.

En vous remerciant, mesdames et messieurs, de m'avoir accordé votre aimable attention.

Très respectueusement,



Ahmed Bensaada

La source originale de cet article est ahmedbensaada.com
Copyright © Ahmed Bensaada, ahmedbensaada.com, 2023

Articles Par : **[Ahmed Bensaada](#)**

A propos :

Ahmed Bensaada est docteur en physique, enseignant, auteur et essayiste. Il est l'auteur de "Arabesque américaine : le rôle des États-Unis dans les révoltes de la rue arabe" (2011), premier livre publié sur le "printemps" arabe . Il est aussi coauteur de "La face cachée des révolutions arabes" (2012) et "Le développement économique de l'Algérie: expériences et perspectives" (2011). Ahmed Bensaada est aussi auteur de nombreux ouvrages pédagogiques pour l'enseignement des sciences. Il est lauréat, entre autres, du prix du Premier Ministre du Canada pour l'excellence dans l'enseignement. Contact: www.ahmedbensaada.com

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca